

Lettre de mission 2018 2019

Mission de coordonnatrice des réseaux REP+ Ampère et Lumière

Placées sous l'autorité conjointe de Monsieur Massard, IEN et de Messieurs JOUTEL et ROGET, chefs d'établissement co-responsables des REP+ Ampère et Lumière, Madame BAUGEY et Madame DUVIGNAUD sont chargées de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-responsables, en lien avec Madame HERGOTT, IA-IPR Référente. Elles ont vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.

Leurs activités s'articulent principalement autour des axes du référentiel de l'Education Prioritaire :

Priorités du référentiel	Missions	Actions
<p>Priorité 1</p> <p>Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement</p>	<p>Actions dans les classes</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à l'animation pédagogique du réseau et à l'accompagnement des équipes d'école et de collège sur les temps de formation. Aider à la mise en place d'actions pour garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » comme la lecture Plaisir. Organiser au sein du réseau des temps de rencontre <p>Liaison CM2-6^{ème}</p> <ul style="list-style-type: none"> Compiler les informations des entrants en 6^{ème} de toutes les écoles de secteur. Participer à la répartition des entrants en 6^{ème} dans les collèges et diffuser le compte rendu de la commission de répartition. Organiser la commission de liaison CM2-6^{ème} Veiller à la transmission des PPRE Passerelle dans les collèges Organiser la journée d'accueil des CM2 dans les collèges. <p>Liaison Collège-Lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer la liaison collège-Lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Lecture plaisir Collecter les suggestions de lecture pour la lecture plaisir. Ludolangue Webradio interdegrés Gestion du site littérature Concours d'éloquence Parcours d'excellence Rallye mémoire Rallyes Calcul@tice, maths, Castor, Lecture...
<p>Priorité 2</p> <p>Conforter une école bienveillante et exigeante</p>	<p>Liaison Collège-Lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer la liaison collège-Lycée 	
<p>Priorité 3</p> <p>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire</p>	<p>Avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer les actions d'ouverture de l'école aux parents : OEPRE et coordination du café écoute parents. <p>Avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer aux EPS du PRE et rencontrer les équipes d'assistants sociaux pour faire le lien avec les familles. Développer le partenariat avec les structures de la toute petite enfance pour la scolarité des moins de 3 ans. 	

<p>Priorité 4</p> <p>Favoriser le travail en équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en lien avec les inspecteurs 1^{er} et 2nd degré, avec les conseillers pédagogiques, avec les formateurs académiques et départementaux pour mettre en cohérence des liaisons inter-cycles, inter-établissements, école-collège-lycée • Impulser et accompagner des projets de réseau. • Participer à la mise en place des temps de concertation inter-degré • Mettre en place des observations croisées • Participer ou animer des groupes de travail : CEC, AmpLum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre les enseignants pour recenser les projets et les besoins de formation sur des temps de concertation dans le 1^{er} degré.
<p>Priorité 5</p> <p>Accueillir, accompagner et former les personnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider à la mise en place des Actions Prioritaires Locales et des Formations d'Initiatives Locales annuelles des réseaux • Participer à l'élaboration du programme de formation REP+ 1^{er} degré et planifier les formations et concertations pour le 1^{er} degré • Accueillir les nouveaux enseignants en éducation prioritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins auprès des enseignants, lien avec la formatrice académique • Centraliser les participants, fait le lien avec la DAFOP, participe aux formations et accueille les intervenants/formateurs. • Accueil des nouveaux sur les deux journées d'accueil en septembre (centre sociaux, PRE, centre culturel)
<p>Priorité 6</p> <p>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la circulation de l'information relative à l'Education Prioritaire et aux actions menées dans le cadre du réseau. • Contribuer à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat de réseau et du programme d'actions du Conseil Ecole Collège • Tenir à jour le tableau de bord et en réactualiser les données dans le cadre de la construction du diagnostic du réseau, de la détermination d'objectifs opérationnels, puis de l'évaluation de l'action conduite par le réseau. • Préparer le COPIL, suit la mise en œuvre des décisions et en évalue les effets • Planifier, préparer, co-animer des réunions du réseau • Participer aux formations, réunions, groupes de travail départementaux, académiques ou nationaux sur le thème de l'éducation prioritaire • Valoriser le travail des équipes, des élèves et communiquer dans le réseau les actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un site Internet pour le réseau AmpLum • Développer la circulation d'informations avec le site internet du réseau

La lettre de mission est établie pour l'année 2018-2019.

M MASSARD

M JOUTEL

M ROGET

MME BAUGEY

MME DUVIGNAUD